

Sousse s'enrichit d'un LTI et deux Radisson Blu

De nouvelles enseignes internationales s'implantent à Sousse : le Bellevue Park devient un LTI, et Chems El Hana un Radisson Blu.

Le Bellevue Park à Port El Kantaoui, appartenant à Hichem Driss, a signé avec LTI un contrat de gestion pour compte. Il devient ainsi le premier établissement de LTI sous ce type de contrat en Afrique, l'enseigne du groupe DER Touristik étant habituée aux contrats de franchise. L'hôtel rouvrira ses portes au mois de janvier 2018 après rénovation complète et accès à la catégorie 5 étoiles. Christian Grage, Directeur Général de DER Touristik Hotels, a déclaré à cette occasion que son groupe continuera à rechercher « *des partenaires expérimentés et tournés vers l'avenir* » afin d'offrir « *de nouvelles perspectives et de nouvelles expériences aux vacanciers comme aux employés* ».

Signature du contrat avec Hichem Driss, propriétaire du LTI Bellevue Park (au centre), Christian Grage, directeur général de DER Touristik Hotels (à droite) et Rolf Krahl, directeur financier de DER Touristik Hotels (à gauche)



Par ailleurs, la région de Sousse comptera dans les mois à venir deux nouveaux Radisson Blu, appartenant tous deux à Moez Driss. Le premier, le Radisson Blu Resort & Spa de catégorie 5 étoiles (ex Chems El Hana) ouvrira ses portes dès le mois de juillet prochain ; Lotfi Mosbahi (anciennement à El

Mouradi Africa Tunis, puis La Cigale Tabarka) en sera le Directeur Général, et M^{ed} Ali Annabi (anciennement au Radisson Blu Hammamet) le Directeur Commercial. Le second Radisson Blu (ex El Hana) ouvrira début 2018.

Lotfi Mosbahi, Directeur Général du nouveau Radisson Blu à Sousse, et M^{ed} Ali Annabi, Directeur Commercial



MIT : la FTH communique

Le nouveau bureau de la FTH a profité du salon MIT pour présenter sa nouvelle démarche concernant l'endettement et le financement de l'hôtellerie.

A l'occasion du salon MIT qui se tient jusqu'au 8 avril au Parc des expositions du Kram, la FTH a tenu aujourd'hui une conférence de presse où elle a présenté son nouveau bureau, sa nouvelle identité visuelle ainsi que les grandes lignes du livre blanc sur l'endettement et le financement de l'hôtellerie exposées par le président de la FTH, Khaled Fakhfakh, ainsi que le DG de la STB, Samir Saïed.

Etaient présents de nombreux professionnels et financiers dont les deux anciens présidents de la FTH (Radhouane Ben Salah et Mohamed Belajouza), le président de CONECT (Tarak Cherif) et le président du directoire de l'Amen

Bank (Ahmed El Karam).

Partant du constat que l'hôtellerie est un secteur particulièrement capitalistique et de la nécessaire rénovation du parc hôtelier, la FTH appelle à une restructuration de la dette selon une nouvelle démarche élaborée avec l'association des professionnels des Banques (APTBEF, regroupant 23 banques et établissements financiers). Cette nouvelle démarche se base essentiellement sur l'adhésion volontaire des hôteliers ainsi que sur une solution « au cas par cas ». Le directeur de la STB a ainsi affirmé que les banques adhèrent à une telle démarche parce qu'« *il n'y a pas de relance du tourisme sans restructuration de l'hôtellerie* », en ajoutant que « *les banques sont mues par une logique des affaires et [qu']il est plus rentable de négocier que d'avoir recours aux tribunaux* ».

Le MIT : un forum pour les professionnels

Avec cette conférence et bien d'autres organisées lors de cette édition du MIT, le salon est en voie de devenir un forum unique de rencontre et d'échange entre professionnels tunisiens, mais aussi de découverte de nouveaux opérateurs. Il en est ainsi de Destination Dahar, de l'antenne tunisienne de la fondation Swiss Contact, qui se fait connaître pour la première fois avec un beau stand, ou Oossafer, la plateforme BtoB lancée au mois de janvier en Tunisie (*voir photos*).

Il resterait au MIT à s'affirmer auprès du grand public qui, à l'avenir, selon Afif Kchouk, « *bénéficiera d'un programme de promotion dédié* ».

Le nouveau bureau de la FTH



Le président de la FTH, Khaled Fakhfakh, et le DG de la STB, Samir Saïed



Le stand de la plateforme BtoB Oosafer



Le stand de Destination Dahar, antenne tunisienne de la fondation Swiss Contact



Khaled Fakhfakh : «La FTH sera une force de proposition»

Tout en changeant de style et de méthode de travail, le nouveau président de la FTH s'inscrit dans la continuité de son prédécesseur en prônant un partenariat renforcé avec l'administration. Entretien.

Le Tourisme

Où en est le nouveau bureau de la FTH à propos de la restructuration de la fédération et des propositions de relance du tourisme tunisien ?

Khaled Fakhfakh

Nous nous apprêtons à publier un “Livre blanc” sur l’endettement ainsi qu’un “Livre bleu”, que nous adresserons au Chef du gouvernement, sur les problèmes du secteur et les solutions que nous préconisons. Par ailleurs, nous avons convenu avec le ministère du Tourisme de la présence de membres de notre bureau aux réunions portant sur les réformes du secteur. Ainsi, la FTH est présente à travers l’ensemble des membres de son bureau et non plus seulement à travers son président.

Mais au-delà, la restructuration de la FTH est-elle toujours d’actualité ?

Nous allons reprendre l’étude de restructuration faite il y a quelques années pour l’actualiser et la mettre en œuvre. D’ores et déjà, nous avons décidé de donner plus d’autonomie, y compris sur le plan financier, aux fédérations régionales qui sont plus à même de répondre aux spécificités de leurs régions.

Au niveau national, le changement touchera les statuts ainsi que l’organisation du syndicat. La FTH doit devenir plus démocratique et doit pouvoir, à terme, fonctionner sans les membres élus grâce à la création du poste de Directeur Général qui s’occupera du volet administratif et de la gestion courante de la fédération. La gestion de la FTH ne doit plus dépendre de l’humeur ou du profil du président.

A écouter certaines de vos déclarations aux médias, on dirait que l’autorisation de l’immobilier touristique est séparée du problème de l’endettement hôtelier ; alors qu’elle en est une solution, du moins en partie...

En effet, l’idée de l’immobilier touristique était de permettre une mise à niveau des hôtels et d’absorber une partie de l’endettement. Cette idée est à applaudir, puisqu’elle ne coûte rien au contribuable tout en permettant des recettes pour l’Etat. Mais aujourd’hui, on est en train de dévier de cet esprit en multipliant les contraintes et en manquant de précision puisque les textes d’application ne sont pas publiés.

La plus-value à verser à l’AFT, pour payer d’éventuels aménagements qu’elle serait amener à faire, semble vous poser problème...

Oui, puisque le rôle de l'AFT s'est arrêté le jour où elle a vendu le terrain à l'hôtelier. L'aménagement résultant de cette opération est celui des parkings à agrandir, qui incombera à l'hôtelier. Le principe même de se faire payer une deuxième fois un terrain qui n'appartient plus à l'AFT pose problème ; le "business model" de l'AFT est certainement à revoir...

A propos de "business model", que pensez-vous de la restructuration de l'ONTT en trois agences, dans les conseils desquelles vous auriez la même représentativité que celle que vous avez à l'ONTT, c'est-à-dire un siège sur treize ?

Ce qui m'intéresse, c'est de savoir si les membres du gouvernement considèrent le tourisme comme un secteur important pour l'avenir du pays. Il est vrai que nous avons une administration omniprésente et que, en plus de notre interlocuteur de référence qu'est le ministère du Tourisme, nous devons, pour certains problèmes, nous adresser à une multitude de ministères, ce qui complique et alourdit nos démarches. C'est dans ce sens qu'il est important de faire du ministère du Tourisme un ministère de souveraineté, ou bien de le rattacher au Chef du gouvernement.

Dans l'état actuel des choses, on a besoin d'un ministère fort et peu importe qu'il soit organisé en trois agences ou pas... Ce que nous voulons, c'est un Etat qui joue son rôle et qui ait le sens des priorités. Je pose la question : qu'est-ce qui est prioritaire, le secteur du Tourisme et de l'Artisanat qui pèse 800 000 employés, ou bien Tunisair, El Fouladh et Transtu qui ne comptent que quelques dizaines de milliers d'employés et qui sont de véritables gouffres financiers ?

Ce n'est pas parce que le l'hôtellerie tunisienne est constituée d'entreprises privées qu'elle ne doit pas bénéficier d'un soutien, et ce n'est pas à cause du mauvais comportement d'une poignée d'hôteliers qu'on peut laisser couvrir d'opprobre une industrie entière.

Vous semblez accorder une grande importance au rôle de l'Etat dans la relance du secteur. Quel serait alors votre rôle en tant qu'hôteliers et FTH ?

Nous devons devenir une force de proposition et établir un partenariat constructif ; nous n'avons pas d'adversaires. Nous n'entrerons ni dans la politique, ni dans la polémique, ni dans la confrontation. Nous comptons sur

notre pouvoir de persuasion et d'explication pour faire avancer le secteur.

Concrètement, que demanderez-vous à l'Etat ? Prenons l'exemple de la loi sur les avantages fiscaux qui vient d'être votée, quel commentaire en faites-vous ?

Cette loi exclut des avantages fiscaux le tourisme et même une partie de l'industrie ; c'est une erreur. D'une manière générale, et pour une entreprise qui dégage des bénéfices, l'incitation fiscale est destinée à favoriser l'investissement au détriment de la distribution de dividendes. Tout Etat doit donc se féliciter que des entreprises arrivent au stade de la recherche de dégrèvement fiscal, puisque cela signifie qu'elles dégagent des bénéfices et qu'elles pensent à investir. L'hôtellerie est aujourd'hui en crise et la plupart des hôtels ne dégagent pas de bénéfices ; une incitation fiscale devrait donc les accompagner pour maintenir l'appareil de production et assainir leurs finances. En excluant le tourisme de cette loi, je crains qu'on n'ait réduit l'espoir de maintien et de redressement de beaucoup d'unités hôtelières.

Toujours dans le domaine fiscal, quelle est votre attitude concernant la taxe sur le chiffre d'affaires destinée au FODEC ? Et que pensez-vous de la gestion actuelle du FODEC lui-même ?

Nous avons pour ce fonds deux objectifs. Le premier, qui est accessoire et sur lequel le ministère du Tourisme nous donne satisfaction, est la rétrocession d'une partie de la taxe pour la fédération. Le second objectif, qui est essentiel, est de savoir si le FODEC est bien géré. Nous constatons que c'est le cas avec Mme Elloumi puisque le FODEC est utilisé pour promouvoir des régions qui en ont besoin (le Sud, Tabarka...). Concernant la participation de la FTH au FODEC, nous ne pouvons qu'applaudir l'attitude, positive et constructive, de la Ministre du Tourisme vis-à-vis des hôteliers.

Propos recueillis par L. Mansour

(Mis à jour le 01/03 à 20h12)

Laico Tunis : vers une ouverture en juin

Un différend opposant la société propriétaire de l'hôtel Laico Tunis à l'un de ses membres dissident a donné lieu, ces derniers jours, à une guerre de communiqués contradictoires. Un imbroglio juridico-politique qui devrait prendre fin avec la nomination de Mehdi Chakouna à la tête de la société propriétaire, et de Jassim Eledrissi (*photo*) à la direction générale de la société Laico Management (Tunis), comme le montre l'extrait du registre du commerce daté de ce jour.

Ibrahim Eldanfour, qui cumulait jusque-là ces deux fonctions, en a été démis au début de ce mois. Au sein du ministère tunisien du Tourisme, on se refuse à commenter cette affaire, tout en confirmant l'information officielle concernant le départ d'Ibrahim Eldanfour émise par le ministère des Affaires Etrangères depuis le 4 janvier.

Nous avons pu rencontrer ce matin Mehdi Chakouna, Directeur Général de la Libyan African Investment Company (Laico), et Jassim Eledrissi, nouveau Directeur Général de Laico Management. Ceux-ci confirment, comme l'a rapporté notre confrère **Akher Khabar**, l'ouverture de l'hôtel Laico Tunis au début du mois de juin.

A ce propos, une conférence de presse devrait se tenir demain mardi 24 janvier. Un partenariat devrait y être annoncé avec une chaîne européenne d'envergure internationale pour la gestion de l'hôtel Laico Tunis.

Rappelons que la Libyan African Investment Company (Laico), dont dépend la société de gestion Laico Management, fait partie de LAP (Libya Africa Investment Portofolio, présidé par Ahmed Kochad) qui est présent en Tunisie dans les secteurs du pétrole (Oil Libya), de l'agriculture et de l'hôtellerie (Laico). Et ce sont toutes ces sociétés (LAP, Laico et Laico Management) qui appellent à la conférence de presse de demain.

مضمون من السجل التجاري
شخص معنوي

المرجع الفصل 63 من القانون عدد 44 لسنة 1995 المؤرخ في 2 ماي 1995

السجل التجاري

التسجيل بالسجل التجاري

عدد الابداع D2411182008 بتاريخ 2008/05/27
عدد السجل التجاري س.ت.ش B2440522008 عدد التصرف الداخلي G01831272017
ذات قلمة من وكالة النهوض بالصناعة تونس
تاريخ استخراج المضمون 2017/01/23

معلومات تهم الشخص

اسم الشركة الجماعي لايكو هوتلس مناجمنت كمباني ل ت د تونس فرع
اسم الشركة الجماعي باللاتينية LAICO HOTELS MANAGEMENT COMPANY LTD TUNISIE
العلامة
نوع الشركة او النظام القانوني (فرع) شركة اجنبية
الاسم التجاري
الاسم التجاري باللاتينية
قيمة رأس المال
عنوان المقر الاجتماعي
مدة الشركة
تاريخ نقل الحساب السنوي

تكوين الشركة

تاريخ ايداع القانون الاساسي 2008/05/27
عدد الابداع بكتابة السجل التجاري D2411182008
مصدر الشركة إحدات
عدد رخصة التجارة 1055038X
موضوع النشاط
التصرف السياحي

عنوان المحل الاصلي
الوضع القانوني للذات المعنوية

بتاريخ 2017/01/09 تم ايداع تغيير المدير العام
في 2017/01/04 ايداع ملف في تعيين مدير عام جديد
بتاريخ 2016/12/30 تم ايداع انتهاء مهام مدير الفرع بتونس وتعيين مدير جديد
في 2016/12/09 ايداع ملف في تعيين مدير عام جديد
بتاريخ 2012/03/10 تم ايداع تسمية مدير عام جديد مع اعطائه النفوذ اللازم
في 2012/01/20 ايداع ملف في تسمية مدير عام جديد مع اعطائه النفوذ اللازمة
في 2011/11/24 ايداع ملف في تثبيت السيد الجبلاني مخزوم كمدير عام واخضاع العمليات المالية
والمصرفية للشركة الى التوقيع المزدوج بين كل من المدير العام والمدير المالي والاداري السيد بشير
بن عمر او مدير الادارة الفنية الدكتور مصطفى ابو عجيله علي الناعلي
في 2010/04/30 تغيير عنوان الشركة

معلومات تخص الادارة

الاسم و اللقب	تاريخ الولادة	العنوان	الصفة
جاسم خليفة عالي الادريسي	1980/08/06	ليبيا طرابلس (بلد اجنبي)	مدير عام

سلم المضمون بكتابة السجل التجاري بتونس في 2017/01/23
ملاحظة : هذا المضمون بين حلة السجل التجاري وقت تسليمه و لا تعدد النسخ المصورة منه



FTH : élection d'un nouveau bureau exécutif

Les membres du Conseil national de la FTH récemment élu ont procédé aujourd'hui à l'élection d'un nouveau bureau exécutif dont la composition est la suivante :

Président : **Khaled Fakhfakh**

Secrétaire Générale : **Rym Belajouza**

Trésorière : **Dora Milad**

Vice-Trésorière : **Amina Sta**

Vice-Secrétaire Générale : **Mouna Ben Halima**

Vice-Président, Président de la FRH de Monastir, et Président de la commission Administrative, Sociale et Juridique : **Slim Dimassi**

Vice-Président, Président de la FRH de Djerba-Zarzis et Président de la commission Financement : **Jalel Henchiri**

Vice-Président, Président de la FRH de Hammamet-Cap Bon et Président de la commission Marketing et Promotion : **Mehdi Allani**

Présidente de la commission Formation et Communication : **Mouna Ben Halima**

Présidente de la commission Environnement et Développement Durable : **Narjess Bouasker**

Président de la commission Sécurité : **Ahmed Belli**

Vice-Président, Président de la FRH de Tunis : **Ahmed Kamoun**

Vice-Président, Président de la FRH de Sousse : **Hichem Driss**

Vice-Président, Président de la FRH de Sfax : **Mohamed Abid**

Vice-Président, Président de la FRH de Mahdia : **Ridha Taktak**

Vice-Président, Président de la FRH de Tozeur : **Moncef Makhlouf**

Vice-Président, Président de la FRH de Tabarka : **Nabil Ben Abdallah**

Selon le communiqué de la FTH, les priorités du nouveau Conseil National seront :

- œuvrer à positionner le secteur parmi les secteurs stratégiques prioritaires du pays ;
- valoriser la destination aussi bien sur le marché intérieur qu'à l'international ;
- fédérer et renforcer la représentativité des hôteliers au sein de la FTH ;
- mettre à niveau le produit hôtelier en trouvant les mécanismes adéquats pour solutionner la difficulté de financement des unités hôtelières ;
- moderniser la gouvernance de la FTH et appuyer sa décentralisation en réformant les statuts ;
- consolider les relations avec les principaux acteurs du secteur touristique (institutions et administrations) en étant une force de proposition ;
- s'engager pour l'amélioration de la qualité des prestations hôtelières afin d'assurer leur conformité avec les standards internationaux.

Dont acte.

Photo : Khaled Fakhfakh et Radhouane Ben Salah, nouveau et ancien présidents de la FTH

FTH : mieux vaut tard que jamais

La FTH opère sa mue. L'Assemblée générale qui vient de se tenir le 6 janvier 2016 a débouché sur l'élection des 10 membres qui complètent le Conseil National ; celui-ci comprend déjà 27 membres élus des régions et 3 membres représentant les chaînes hôtelières.

Les nouveaux membres élus sont :

Khaled Fakhfakh, Skander Kateb, Hsen Knani, Mouna Allani, Welid Ben Amor, Malek Boujbel, Mossab Batikh, Mounir Sahli, Slah Ben Ahmed, Med Ali Miled.

Cette élection confirme l'arrivée aux commandes de la FTH des quadra et quinquagénaires. Ceux-ci éliront probablement à la présidence un des leurs, à savoir Khaled Fakhfakh (54 ans, hôtel Manar à Hammamet). Un passage de témoin en douceur qui a été rendu possible grâce à la mobilisation de la « nouvelle génération d'hôteliers », mais aussi grâce à l'appui du bureau sortant, et à leur tête celui de Radhouane Ben Salah qui a su convaincre les réticences des uns et, il faut le dire, manœuvrer pour neutraliser les quelques rares récalcitrants au changement.

Ainsi, on peut espérer dans les prochaines semaines des avancées sur un certain nombre de dossiers, dont la restructuration de la fédération elle-même et la relance de l'Union des Métiers du Tourisme. Cette dernière a été créée légalement sans jamais voir le jour dans les faits à cause « *des réticences de certains membres de l'ancien bureau* », comme a tenu à souligner Wajdi Skhiri, secrétaire général sortant, lors de la présentation du rapport moral.

Photo : un passage de témoin dans une ambiance bon enfant.

Radhouane Ben Salah, Président sortant, entouré de quelques membres de la nouvelle génération d'hôteliers : (de g. à dr.) Mouna Allani, Khaled Fakhfakh, Rym Ben Fadhel, Zied Boussarsar.

L'Odyssée Zarzis en rénovation

L'hôtel Odyssée Resort Thalasso & Spa Zarzis fermera ses portes du 18 décembre prochain au 15 mars 2017 pour « *engager des travaux de maintenance essentiels* », selon le communiqué adressé à ses partenaires.

Ainsi, malgré la conjoncture défavorable, ce resort de 344 chambres et suites, comprenant un centre de thalasso réputé, engage un budget important pour maintenir son standing et ses services.

Ces anachronismes qui nous minent

Tunisair, ONTT, FTH sont les noms des boulets d'un secteur qui se meurt de ne pouvoir avancer. La crise du tourisme tunisien est avant tout celle de ses structures réticentes au changement et à l'anticipation...

On doit à l'italien Antonio Gramsci une des plus célèbres définitions de la crise : « *La crise consiste justement dans le fait que l'ancien meurt et que le nouveau ne peut pas naître* ». Il en va ainsi de la crise dans le tourisme tunisien, qui est due pour une bonne part à la survivance de certains anachronismes. Jugez-en.

Aérien

De l'avis de tout les experts et des TO eux-mêmes, le charter comme modèle économique n'a, au mieux, qu'un an ou deux à vivre avant d'expirer complètement, du moins sur le marché européen. Un marché où le nouveau mot d'ordre est le "package dynamique". Tunisair, dont le succès a été bâti sur un modèle hybride comptant 60% de trafic régulier et 40% de charter, s'est éloigné de ce modèle qui a fait son ADN. Sans pouvoir pour autant concevoir

une nouvelle stratégie “sans tourisme” ou “sans charter”, puisqu’elle continue à faire du faux charter avec la vente “en douce” de blocs-sièges.

L’absence totale, cet hiver, de vols charter sur la Tunisie depuis le marché français est un prélude au zéro charter depuis tous les marchés européens. Et la question à laquelle Tunisair et le gouvernement devraient alors répondre est : comment va-t-on transporter les candidats au tourisme en Tunisie, et à quel prix ? On a moins d’un an pour y répondre...

ONTT

L’ONTT, quant à elle, s’évertue à remplir sa mission de « *mettre en œuvre la stratégie de l’Etat* » au sein d’un ministère dont la mission est aussi de mettre en œuvre « *la politique du gouvernement* ». Manifestement, on est devant un cas de “millefeuille administratif” – quelque peu justifié jadis par les hésitations sur l’opportunité d’un ministère dédié au Tourisme (suppression du ministère en 1986, fusion avec celui du Commerce en 2001...). Mais ces hésitations ne semblent plus d’actualité depuis des années. L’ONTT, voué à la restructuration-disparition depuis une vingtaine d’années, se pose beaucoup de questions, sauf celle de sa vocation. Si cette vocation est de promouvoir la destination, la seule stratégie viable serait d’allouer tous ses moyens à cette promotion. Garder l’ancien carcan tout en s’échinant à un pseudo redéploiement des moyens, par la fermeture d’une représentation par-ci ou la vente d’un local par-là, ne fait que retarder l’inéluctable restructuration et la rendre plus difficile.

FTH

La FTH vit ces jours-ci l’élection de ses présidents régionaux, laquelle préparera l’élection d’un président national. A priori, un processus des plus démocratiques. Hélas, il ne s’agit que d’une démocratie de façade.

En effet, après avoir repoussé la constitution de l’Union des Métiers du Tourisme, les tenants de la FTH, soucieux de préserver leur pouvoir, ont repoussé *sine die* les propositions de changement des statuts de leur fédération, et notamment celui limitant à deux le nombre de mandats des présidents régionaux.

Ainsi, les prochaines élections à la fédération de Sousse déboucheront sans

surprise sur la réélection du même président depuis près de 30 ans. A la FTH, on croit à la démocratie sans alternance et, s'il le faut, à la démocratie avec présidence à vie. La constitution du pays peut proclamer que « *nul ne peut occuper le poste de Président de la République pendant plus de deux mandats complets successifs ou séparés* », la FTH n'en a cure ; ses présidents régionaux sont irremplaçables, pour les résultats que nous connaissons...

LM

La grève évitée, et après ?

La signature d'un accord a permis d'éviter la grève générale. Mais les hôteliers ne sont pas pour autant "sortis de l'auberge", et la saison 2017 s'annonce bien compliquée.

La FTH et l'UGTT ont finalement su faire parler la raison et se sont entendus (*photo*) pour que les augmentations de salaires ne concernent pas 2015, mais 2016. Des augmentations payables à partir du mois courant, avec un échelonnement sur 2017 des montants dus pour les 8 premiers mois de l'année, selon les moyens des sociétés hôtelières.

La catastrophe d'une grève générale (*lire **notre article***) est évitée, mais les hôtels ne sont pas pour ainsi dire "sortis de l'auberge", car l'année 2017 s'annonce des plus difficiles. En effet, malgré l'amélioration sécuritaire, la Tunisie semble impuissante devant les problèmes de la saleté et de l'incivilité des Tunisiens (*lire sur lepoint.fr « **Tunisie : quand les routes s'apparentent à un ring** »*). La fusion des ministères des Affaires locales et de l'Environnement ne semble, pour l'instant, déboucher que sur des palabres. Le report *sine die* des élections municipales entretient le doute sur notre volonté de quitter le terrain de la politique politicienne pour celui de la résolution effective des problèmes du pays.

La déclaration récente de l'ambassadeur d'Allemagne, conditionnant l'arrivée de touristes allemand à la propreté du pays, la défection des T0 français pour l'hiver 2017 et le risque de rechute du marché russe sont parmi les nuages noirs qui s'amoncellent dans le ciel déjà gris du tourisme tunisien.

Open Sky ou pas, notre destination est acculée à proposer à ses partenaires autre chose que des discours ; un avis que semble partager le président de la FTH, Radhouane Ben Salah, puisqu'il annonce « *des décisions concrètes dans les prochaines semaines* ». Espérons.

LM

La Tunisie semble impuissante devant les problèmes de la saleté et de l'incivilité des Tunisiens...



Grève générale, un malentendu généralisé

La grève générale dans l'hôtellerie annoncée par l'UGTT pour les 17 et 18 septembre aura bien lieu, faute d'entente entre la FTH et la centrale syndicale sur une augmentation des salaires portant sur l'année 2015. C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui la FTH lors d'une conférence de presse tenue à Tunis.

Une grève devenue donc inéluctable au vu des interprétations contraires que font les deux protagonistes de la situation de l'hôtellerie tunisienne. Alors que les hôteliers soulignent l'effondrement de leurs résultats, l'UGTT semble donner crédit aux déclarations optimistes générées par l'embellie de l'été 2016 ; une embellie très relative après une année catastrophique.

En effet, l'année 2015 a enregistré une baisse de la capacité mise en exploitation de 8599 lits par rapport à 2014, avec 168 930 lits. Ceux-ci sont restés en moyenne aux $\frac{3}{4}$ vides : le taux d'occupation annuel n'a été que de 26,1%, contre 44,9% en 2014. Cette descente aux enfers est due à une chute des nuitées de 54,9% pour les non résidents, soit 11,1 millions de nuitées contre 24,7 millions en 2014. Une véritable catastrophe économique, somme toute compréhensible après les deux attentats du Bardo et de Sousse, mais dont tous les intervenants du secteur ne semblent pas encore convaincus.

Au cours de cette conférence et comme un écho au pessimisme des membres de la FTH concernant les mois à venir, l'Echo Touristique annonçait à 12h20 l'abandon de la destination Tunisie par les grands T0 français pour les clubs de vacances, avec cette phrase sibylline : « *Les autorités tunisiennes continuent de tenir un discours optimiste, mais les voyagistes français placent leur saison hiver sous le signe de la prudence, et optent pour la raison quand ils avaient souvent fait le choix du cœur ces dernières années* ». A méditer.

Photo : les membres de la FTH lors de la conférence de presse du 14/09/2016
